



Ézanville *infos*

WWW.EZANVILLE.FR // LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNE // DÉCEMBRE 2020

#152



JEU-CONCOURS:

**ILLUMINEZ
VOTRE VILLE!**

CHÈRES ÉZANVILLOISES,
CHERS ÉZANVILLOIS,

Nous voici dans une situation sanitaire que nous pourrions dire comparable à celle du printemps. Malgré les efforts de tous, la propagation du virus ne cesse d'augmenter. Nous pouvons toutefois nous satisfaire que le gouvernement ait maintenu l'ouverture des écoles, collèges et lycées mais pour nos services, l'organisation a dû être revue et j'ai d'ailleurs fait appel à des élus de la majorité pour pallier au manque d'effectifs dans les cantines. La situation est maintenant plus stable et je remercie l'ensemble du personnel communal qui malgré les risques n'ont pas abandonné leur poste hors quelques exceptions. Ce confinement a un impact sur beaucoup de secteurs et j'ai pris un arrêté que je savais symbolique pour l'ouverture de nos petits commerces dits non essentiels et j'ai bien entendu été débouté par le Préfet. Toutes les manifestations sont stoppées et je suis, en écrivant cet édito, dans l'incapacité de vous dire ce que la municipalité est en mesure d'organiser pour les fêtes de fin d'année. J'aurai toutefois le plaisir d'accueillir les Ezanvillois qui viendront retirer leur coffret de Noël au Complexe de la Prairie les 9 et 10 décembre.

Concernant notre Trésor Public et au titre de la continuité de services, Alain Bourgeois avait manifesté son intérêt pour la mise en place d'un espace France Services sur le territoire de notre commune. Cette demande a également été faite par Domont et Moisselles. Bien entendu, je soutiens cette demande et le départage entre les 3 communes devrait intervenir prochainement par la Direction Départementale des Finances Publiques du Val d'Oise.

Lors du précédent Ezanville Infos, nous vous informions de supprimer l'ouverture de la mairie le samedi matin à compter du 1^{er} Janvier 2021. En effet, au regard de la faible fréquentation des samedis matins, et afin de proposer aux Ezanvillois un accueil de qualité où ils pourront effectuer toutes leurs démarches, notamment celles qui nécessitent la présence d'agents qualifiés en matière d'État-civil, nous avons décidé que l'accueil de la mairie sera ouvert le lundi matin et une nocturne sera proposée le jeudi soir jusqu'à 19 h. Cette nouvelle organisation générera 2h10 de plus par semaine dédiées à l'accueil du public, cela ira donc à l'encontre de ce que nous avons pu lire sur certains réseaux sociaux.



Continuez à prendre soin de vous et de tous vos proches, et je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Avec tout mon dévouement,

Éric **BATTAGLIA**
MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80
Directeur de la publication // Éric Battaglia - Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00
Impression // STIP // 01 39 91 91 73 // Dépôt légal à parution



COVID-19

FONCTIONNEMENT
DES SERVICES MUNICIPAUX
PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Si la plupart des services municipaux fonctionnent normalement et que la continuité de service public est assurée, la crise sanitaire actuelle amène certains services à devoir adapter leur fonctionnement et les modalités d'accueil du public.

MAISON ENFANCE

- **La Maison de l'Enfance** est ouverte au public mais il est recommandé de favoriser les paiements en ligne via l'espace famille, et de contacter les services par courriel (mde@ezanville.fr) ou par téléphone (01 39 35 44 10). Concernant les inscriptions scolaires, il est impératif de prendre un rendez-vous.
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents** (LAEP). L'accueil des parents et des enfants au LAEP de la Maison de l'Enfance est réduit à 10 personnes maximum. En cas de besoin, un roulement sera organisé.

SERVICE JEUNESSE
ET FAMILLES

Services disponibles uniquement sur Rendez-vous au 01 39 35 95 82 :

- Accueil du public de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h.
- Aide administrative
- Permanence 16/20 ans.

Services fermés :

- Aide aux devoirs
- Ateliers.

DES MASQUES OFFERTS AUX ÉLÉMENTAIRES

Conformément à la décision gouvernementale, dès le retour des vacances de la Toussaint, la Ville a offert un masque en tissu à chaque élève d'école élémentaire. La distribution a été faite dans les écoles.

AMÉNAGEMENT
ANTI-COVID DANS
LE CAR COMMUNAL

Afin de sécuriser les chauffeurs du car, une protection rigide en plexiglass a été installée avec un passage en polyane afin de parer à toutes évacuations potentielles d'urgence. Ainsi, le chauffeur est sécurisé par une distanciation physique et les normes de sécurité sont respectées.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Un nouveau service depuis le 26 novembre : le biblio' drive et dès le 1^{er} décembre : réouverture au public

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes au public, dans le respect des mesures sanitaires, dès le 1^{er} décembre aux horaires habituels (à l'exception du samedi où la bibliothèque sera ouverte de 9 h à 11 h 50 au lieu de 10 h à 12 h 50 au mois de décembre). Parallèlement à cette ouverture, un biblio' drive a été mis en place depuis le 26 novembre. Ce nouveau service permet de commander vos livres à distance et d'avoir un rendez-vous pour venir les récupérer. À l'origine, le biblio' drive a été pensé afin de permettre aux lecteurs d'emprunter leurs ouvrages même si la bibliothèque était fermée pour cause de directives sanitaires liées à la Covid-19. Désormais, il se présente comme une offre de service complémentaire. En effet, la bibliothèque municipale étant soumise à des mesures sanitaires en raison de la Covid-19 avec notamment un quota de personnes limité à l'instant T dans l'enceinte de l'établissement, cela permet de réguler les flux et éviter par ailleurs que des lecteurs se trouvent à attendre car le quota est atteint à leur arrivée par exemple.

Le biblio' drive, comment ça marche ?

- Il y a plusieurs possibilités de réserver :
- Avec ses identifiants, se connecter sur <https://plainevallee-biblio.fr>
 - Par mail, en envoyant votre demande à : bibliotheque@ezanville.fr
 - Par téléphone au : 01 34 29 16 45

La demande sera ensuite traitée et un rendez-vous proposé. Les livres pourront ensuite être déposés dans la nouvelle boîte de retour pour ensuite être désinfectés et mis en quarantaine avant d'être de nouveau distribués.



ANIMATIONS

LA VILLE FESTIVE MALGRÉ TOUT !

Si la période n'est pas propice à la convivialité et aux rassemblements, la Ville s'est adaptée à la situation et a souhaité proposer quelques animations de fin d'année.

DES COFFRETS DE NOËL POUR TOUS LES SÉNIORS

Au vu de la crise sanitaire et de son évolution, le CCAS a décidé d'annuler le banquet des séniors prévu le 29 novembre 2020. Les personnes qui s'étaient inscrites à ce moment convivial se verront remettre un coffret de petites douceurs.

La distribution de ces coffrets s'effectuera au complexe de la prairie, 21 rue de Condé, le mercredi 9 et le jeudi 10 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.



LE CENTRE MUNICIPAL D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS : DES COURS EN LIGNE

Dans la mesure du possible, les intervenants du CMACL se mobilisent afin de proposer des cours en ligne. Cela a plusieurs objectifs : conserver le lien avec les professeurs et les autres adhérents, avoir une occupation et maintenir son niveau notamment pour ceux qui sont inscrits dans les disciplines artistiques.

JEU-CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL : UNE PREMIÈRE À ÉZANVILLE !

Seul ou en famille, particulier ou commerçant, vous êtes tous invités à participer au jeu-concours de décorations de Noël 2020. Pour y participer, rien de plus simple, c'est gratuit et il vous suffit de consulter le règlement et de remplir la fiche d'inscription disponible sur le site web de la Ville ou en version papier à l'accueil de la Mairie. Il faudra ensuite envoyer la fiche via l'adresse mail : culture@ezanville.fr ou par courrier à l'adresse de la Mairie à l'attention du pôle culturel et cela, au plus tard le 14 décembre 2020.

Les participants peuvent concourir dans l'une des trois catégories suivantes :

- Première catégorie : particuliers – maisons et jardins
- Deuxième catégorie : particuliers – fenêtres et balcons
- Troisième catégorie : commerces et services

Les décorations devront être bien visibles de la rue du 15 décembre 2020 au 10 janvier 2021. Les participants sont informés du fait que seules les ampoules leds sont autorisées pour les illuminations et qu'aucun empiètement sur la voie publique n'est autorisé.

Une note sur 20 sera attribuée à chaque participant pour la catégorie dans laquelle il concourt. Cette note sera établie en fonction des critères suivants :

- la densité sur 5 points
- la répartition sur 5 points
- l'originalité sur 5 points
- la qualité des éclairages des décorations sur 5 points

La Ville d'Ézanville évaluera les décorations et attribuera trois cartes cadeaux d'une valeur de 100 €, 50 € et 30 €.

Ces décorations permettront aussi à chacun de se divertir et d'émerveiller les yeux des petits comme des grands ce qui, en cette période sanitaire si particulière, apparaît comme étant encore plus précieux.



DES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

La Ville accorde une attention toute particulière au bien-être et aux besoins des familles et de leurs enfants. Partenariats pour proposer plus de services, diversification des activités, voyages organisés..., de nombreuses actions sont en cours.

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE POUR PLUS DE SERVICES AUX FAMILLES



La convention territoriale globale (C.T.G) a été présentée auprès du conseil municipal qui s'est tenu le jeudi 26 novembre 2020 et a été approuvée. Cette convention lie la ville avec la CAF du Val d'Oise pour la période de 2020 à 2024. Elle poursuit la volonté de mettre en place et de réaliser un projet de territoire partagé entre la ville et la CAF du Val d'Oise et d'optimiser des actions de la petite enfance, la parentalité, l'enfance et la jeunesse,

l'animation de la vie sociale, l'insertion et l'accès aux droits, et le logement.

Un comité de pilotage composé de Monsieur le Maire et des différents adjoints selon les thématiques de la convention est mis en place pour évaluer les résultats des actions annuellement. Un chargé de coopération au titre du pilotage est nommé pour la mise en place, la réalisation, le bilan et l'évaluation de différentes actions.

LES OBJECTIFS PARTAGÉS POUR LE SECTEUR DU PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF SONT LES SUIVANTS :

Petite enfance :

- Mener une réflexion sur l'opportunité d'une nouvelle structure EAJE (micro-crèche).
- Poursuivre l'accès aux structures aux enfants porteurs de handicap.

Parentalité :

- Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école.
- Maintenir l'information, l'orientation et faciliter les démarches des parents et futurs parents.
- Promouvoir les actions sur la parentalité (actions familles).

Enfance – Jeunesse

- Créer un conseil des territoires (conseil de jeunes)
- Améliorer l'offre de séjours des jeunes.
- Prévenir le décrochage scolaire
- Impulser le plan mercredi.

LE LABEL « PLAN MERCREDI » DÉCERNÉ À LA VILLE

Suite à l'approbation à l'unanimité du conseil municipal le 24 septembre 2020 du projet éducatif de territoire et le plan mercredi, les partenaires de la Ville (l'Éducation nationale, la CAF du Val d'Oise et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale) ont également accordé un avis favorable et ont décerné le label « plan mercredi ».

Ce label a pour objectif :

- Apporter une cohérence éducative et complémentaire de différents temps de l'enfant
- Accueillir tous les publics et améliorer la mixité
- Valoriser les territoires, en développant le parcours de découverte du territoire
- Développer des activités éducatives de qualité : sports, culture, nature et sciences, numérique et intergénérationnel.

Différents partenariats avec les acteurs locaux (le conservatoire de musique, l'association Plaine de Vie, l'U.S.E.E....) sont engagés afin d'atteindre les objectifs du plan mercredi et de respecter le label obtenu.



UN SÉJOUR AU SKI POUR LES 14/20 ANS

La Ville, en partenariat avec l'association La Main Solidaire, organise un séjour au ski à Villard en Chartreuse pour les jeunes de 14 à 20 ans du 26 décembre 2020 au 2 janvier 2021.

Le tarif réduit pour les Ézanvillois comprend l'hébergement, le transport, le matériel, les assurances et la pension complète. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 15 décembre 2020 auprès du service Jeunesse et Familles au 01 39 35 95 82 ou auprès de l'association La Main Solidaire au 06 18 17 51 80.

Service 16/20 ans

SÉJOUR AU SKI 14/20 ans

Séjour du 26 décembre 2020 au 2 janvier 2021 A Villard en Chartreuse

INFOS Service Jeunesse et Familles 01.39.35.95.82

La Main Solidaire 06.18.17.51.80

TARIF RÉDUIT (tarif jeunes, transport, matériel, assurances et pension complète)

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

Pôle Socio-éducatif

Service Jeunesse et Familles, chemin des Écoliers, 01 39 35 95 82

RESTAURATION SCOLAIRE : LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PASSE PAR L'ASSIETTE



La ville est particulièrement attentive au bon déroulement de la pause méridienne.

Toutes les écoles sont dotées d'un restaurant scolaire à l'exception de l'école Albert Camus. Les élèves de cette école déjeunent à la Maison de l'Enfance.

La ville se soucie particulièrement du bon déroulement des repas et à l'équilibre

alimentaire des menus proposés aux enfants. Les repas sont préparés par la cuisine centrale en lien étroit avec le fournisseur de denrées, la Société Elior.

Le 1^{er} service est à 11h30. Les préparations sont terminées avant 10h30 pour être livrées, en liaison chaude, dans les écoles.

Du personnel qualifié assure, sur chaque site de restauration, la remise en température et le service des plats. En maternelle, les repas sont servis aux enfants à table, et en élémentaire le service est organisé sous forme de self.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE AU CŒUR DES MENUS

Les menus sont conçus par une diététicienne qui veille à l'équilibre alimentaire des repas. Ils sont systématiquement composés d'une entrée, d'un plat avec accompagnement, d'un laitage et d'un dessert.

Conformément au décret du 24 avril 2019, le prestataire atteste de la qualité des produits alimentaires ou de la préservation de l'environnement (en lien avec l'objectif de 50 %

de produits locaux ou sous signe d'origine et de qualité).

La loi « *Équilibre dans le secteur agricole et alimentaire* » (Egalim) impose depuis fin 2019 l'introduction d'un repas végétarien par semaine.

À partir du 1^{er} janvier 2022, la loi Egalim obligera également à l'introduction d'un minimum de produits bio et de qualité aux cantines scolaires.

DES ENFANTS À LA COMMISSION DES MENUS

La commission se réunit tous les 2 mois dans les écoles. Elle est composée de Madame Malet, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, du responsable de la cuisine centrale, d'un représentant de la Société Elior, des parents d'élèves élus ainsi que d'un groupe d'enfants. Cette commission est un lieu d'échange qui permet de recueillir l'avis des participants sur les menus et de connaître les préférences des enfants. Cette commission valide les menus qui seront servis aux enfants dans les 2 mois suivants.

DEVOIR DE MÉMOIRE À L'ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

Dans le couloir de l'école Pierre et Marie Curie, une plaque honore la mémoire de Suzanne Coifman, écolière ézanvilloise de 9 ans, assassinée par les nazis dans le camp d'extermination d'Auschwitz en 1944.

Les élèves étant curieux d'en connaître l'histoire, Christian Frémont, adjoint au Maire, accompagné de son homologue Guy Barrière, est intervenu dans deux classes afin de raconter aux enfants le déroulement de ce drame.

Cette intervention était prévue en avril 2020, date anniversaire de la libération des camps, mais avait été reportée pour cause de confinement.



PLAN VIGIPIRATE : NOS ÉCOLES PROTÉGÉES

Dans le cadre du renforcement du Plan Vigipirate et du passage au niveau « *urgence attentat* », plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de sécuriser les écoles et leurs abords. Des blocs en béton ont été installés devant les entrées afin d'éviter les voitures-béliers potentielles. Pour faciliter les flux, tout en répondant aux obligations en matière de lutte contre les incendies, des barrières amovibles ont également été posées. Concernant l'accès aux bâtiments scolaires, les systèmes de contrôle d'accès ont tous été révisés dans le but de garantir une parfaite fonctionnalité. Enfin, le service scolaire a veillé à l'application des consignes de sécurisation transmises par l'Éducation nationale.



TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN

Comme chaque mois, voici un petit tour d'horizon des chantiers finalisés ou en cours.

LA VILLE SE DOTE DE BORNES DE PROPRETÉ CANINE

Deux bornes de propreté canine ont été installées dans le centre-ville, rue Gallicher et Place Elluin Devillers.

Composées d'un distributeur de sachets et d'une poubelle, elles permettent à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections de leur animal et de les jeter.

Avec ces nouveaux dispositifs, la Municipalité souhaite encourager cet acte de civisme et de savoir-vivre qui maintiendra notre ville propre et accueillante. Ces bornes seront réapprovisionnées à la demande par les services techniques de Ville.

À noter que la ville s'inscrivant dans une charte ville propre, les poubelles des 2 bornes de propreté canine sont exclusivement réservées à cet usage et non pour les autres déchets.



Depuis la pose de ces 2 bornes, nous déplorons les vols systématiques de tous les sacs de déjections plastiques



RESTAURATION DE L'ÉGLISE

La Ville prévoit des travaux consistant à restaurer le chœur de l'église.

Le projet est actuellement en phase préparatoire avec les différentes études préliminaires.

Le Maître d'œuvre a été notifié, il s'agit du cabinet d'architecte A & M PATRIMOINE.

Une réunion de lancement, qui s'est tenue le 16 novembre dernier, a permis de réaliser une première ébauche du calendrier qui comprendra 10 mois d'études et 18 mois de travaux.

La Ville est positionnée en tant que maître d'ouvrage.

CIMETIÈRES : ENTRETIEN, FLORAISON ET AMÉNAGEMENTS POUR LA TOUSSAINT

Si les deux cimetières de la Ville font l'objet d'un entretien annuel permanent, une préparation spécifique pour la Toussaint a été organisée par le service de l'État civil, gestionnaire des cimetières, afin de rendre ces lieux de recueillement dignes et agréables pour les familles.

Les agents municipaux des Espaces verts ont été associés au projet et se sont affairés pendant plusieurs jours pour rendre ces lieux verdoyants.

Une diversité de végétaux (plantes et arbustes) est venue améliorer la qualité paysagère des cimetières. Ainsi, ce sont plus de 400 fusains qui ont été plantés, 10 hibiscus, 9 abélies et plus de 40 chrysanthèmes.

Le service voirie a également réalisé la pose de 5 bancs publics.

Un très bon travail de collaboration entre toutes les équipes de la Ville.



Mme Weber, adjointe au Maire en charge de l'État-civil et les agents du service.

GRAND NETTOYAGE D'AUTOMNE POUR LE PARKING DE LA GARE

Le parking de la gare a bénéficié d'un entretien complet durant les mois d'octobre et de novembre. L'association Plaine de vie a été mandatée par la Ville afin de nettoyer la zone, de la tondre et tailler les espaces verts. La taille des arbres les plus imposants a été effectuée par une société locale. Les opérations ont été organisées et supervisées par le responsable du service espace extérieur.

Plusieurs aménagements ont également été réalisés tels que l'élargissement de l'entrée avec le retrait des bordures, et la mise en place de nouvelles poubelles.

La mise en peinture des portiques d'entrée par l'association Plaine de vie sera finalisée au plus tôt en fonction de la météo.



UNE ANTENNE 5G À L'ÉTUDE

Un opérateur a présenté un dossier au concessionnaire du château d'eau du quartier des Bourguignons concernant la pose d'une antenne en vue du déploiement de la 5G sur la ville. Ce dossier est à l'étude. Il doit répondre à des règles strictes et à un cahier des charges complet. À l'issue, un avis sera émis par la Ville.



ACTUALITÉS

SIGIDURS

Donnez une deuxième vie à votre sapin de Noël

Après les fêtes, il est temps de dire au revoir à votre sapin de Noël. Ne soyez pas triste car vous pouvez lui offrir une seconde vie!

Nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux. La première a lieu le **25 janvier**. Pensez à le sortir la veille au soir!

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);
- sans le pied et les éventuels emballages;
- non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin

• sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc
Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

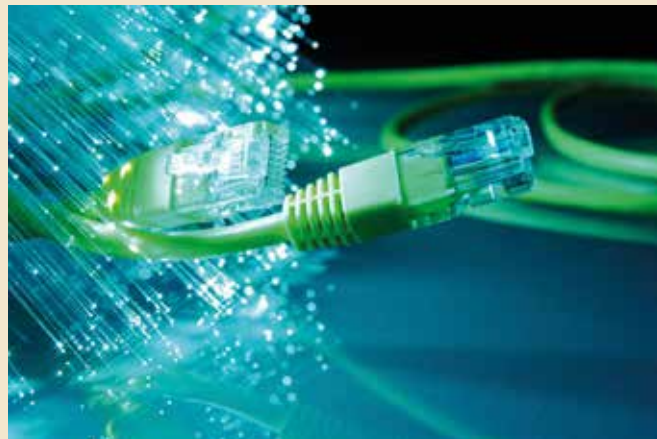
Calendrier de collecte 2021

Le nouveau calendrier de collecte sera distribué en boîte-aux-lettres durant le mois de décembre, avant les vacances de Noël.



FIBRE OPTIQUE :

la Ville interpelle SFR face aux réclamations



La Ville suit de près le déploiement de la fibre optique via le prestataire SFR. Consciente de la gêne occasionnée et des prestations non concluantes réalisées, les services techniques de la Ville font leur maximum pour remonter les informations et les différentes doléances aux différents acteurs impliqués dans cette opération. En cette période sanitaire spécifique, il est compliqué d'assurer une réactivité optimale, tant par la complexité de réunir tout le monde, que d'assurer les réunions transverses. Cependant, une visioconférence sera très prochainement organisée afin, dans un premier temps, de partager les retours réceptionnés en Mairie, puis de réaliser un état des lieux complet de la situation, de ce qui a été réalisé et de ce qu'il reste à faire. Lors de cet échange, tous les points relevés par les administrés seront débattus. À l'issue, la Ville communiquera sur l'avancement de ce projet ambitieux et sur les différentes actions qui seront menées pour répondre favorablement aux attentes des Ézanvillois.

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Nous souhaitons à toutes et à tous courage et patience pour supporter ce nouveau confinement en respectant les gestes barrière, notamment le port du masque.

Pour nos écoles, il serait souhaitable que la ville puisse doubler le nombre de masques fourni à chaque élève, 2/jour, et s'inscrive dans la campagne de dépistage, pour les équipes enseignantes et le personnel municipal, en organisant des tests réguliers. Un bilan sanitaire mensuel de la ville est indispensable.

En matière de gestion scolaire, les budgets alloués aux sorties culturelles et aux projets pédagogiques n'ayant pas été consommés, nous proposons que ces sommes de plusieurs milliers d'Euros soient utilisées à destination de l'accompagnement individualisé à la scolarité pour les familles ou les élèves les plus en difficultés plutôt que d'être réinjectées dans le budget de la ville.

Concernant les services à la population, nous affirmons l'utilité de l'ouverture de la mairie certains samedis. L'ouverture jusqu'à 19 h ne permet pas forcément à tous les Ézanvillois d'être rentrés suffisamment tôt pour leurs démarches administratives.

Sur le projet de la ZAC, nous réaffirmons notre position sur l'urbanisation de ce futur quartier: un écoquartier qui implique les normes environnementales les plus poussées, la mixité des populations et des générations, la communication avec les quartiers environnants (Bourguignons, Justice et Rû de Vaux), la présence de services publics et l'occasion de réaliser un chemin de circulation douce (vélos, piétons) et d'aménagements naturels jusqu'au centre-ville (parc des sports et collège).

Dans la perspective des fêtes de fin d'année que nous espérons tous pouvoir passer en famille, nous souhaitons la réouverture immédiate des petits commerces, faute de quoi nous proposons un soutien aux commerces locaux par une communication municipale distribuée sur toute la ville avec les coordonnées et les offres de chaque commerçant ainsi que les solutions de type click & collect qu'ils ont mises en place.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Cher(e) s Ézanvillois (es),

Les annonces gouvernementales sur la fermeture des commerces "non essentiels", dans le cadre du nouveau confinement, ne nous semblent pas opportunes. L'ouverture de commerces de proximité aurait permis de désengorger les grandes surfaces tout en préservant notre tissu économique local.

Nous proposons de trouver, pour Ézanville, des solutions alternatives à l'instar d'autres villes de notre agglomération, pour soutenir nos commerces locaux.

Sur le court terme, un travail commun entre la ville et ses commerçants permettrait :

- 1- que les paniers-repas offerts à nos seniors (en remplacement du repas de Noël annulé) soient remplis pour partie de produits et de bons d'achats de nos commerçants
- 2- que l'ensemble des commandes à venir pour les initiatives et événements municipaux le soient au profit de tous nos commerçants.

Sur un plus long terme, nous devons innover et mettre en place une plateforme de digitalisation de la relation client pour aider nos commerçants à vendre leurs produits en ligne. La ville de Montmorency en est un bon exemple en organisant la mise en place d'une plateforme de "Click and Collect". Cette plateforme serait financée par la ville, avec les budgets non dépensés cette année et/ou par l'État qui propose des aides à la numérisation. Une efficacité garantie pour nos commerçants!

La mort de nos commerces n'est pas une fatalité et la puissance publique a tout son rôle à jouer dans le sauvetage de notre tissu économique. Nous saluons également les actions d'Ézanvillois (es) ayant relayé la vente à emporter de commerçants et nous vous invitons à continuer à consommer local autant que possible. Protégez-vous bien!

Ézanville c'est vous!
Sébastien ZRIEM, Nadia GOSMANT,
Pierre GREGOIRE, Sylviane SINAY

Nous souhaitons vous faire partager nos réflexions sur deux sujets nous concernant tous, à court et moyen terme :

• Fermeture de la mairie le samedi matin et permanence jusqu'à 19 h une fois par semaine :

En 2021 les habitants qui travaillent avec en moyenne une heure de trajet, ne pourront plus accéder aux services de la mairie, sauf à prendre une demi-journée de RTT ou quitter leur travail à 17 h.

Notre proposition : maintenir l'ouverture du samedi matin ou étendre la permanence à 20 heures. Nous invitons les Ézanvillois (ses) à exprimer par courrier leur point de vue auprès de Mr le Maire sur ce point.

• Les nuisances aériennes :

C'est calme en ce moment! de jour comme de nuit...

Mais, dès que la situation sanitaire et économique sera rétablie, nous retrouverons nos 490 000 vols de jour et 80 000 vols de nuit (nombre de mouvements par an - source Direction du transport aérien civil).

De plus, le projet d'extension du terminal 4 à Roissy n'étant pas abandonné, nous sommes menacés par 180 000 vols supplémentaires, soit l'équivalent de l'ensemble du trafic d'Orly. Certains politiques proposent même, et sans doute pour cette raison, le transfert des activités d'Orly sur Roissy... Saluons ici l'engagement de Mr Battaglia qui est devenu à sa demande l'un des deux représentants de la communauté d'agglomération (CAPV) au sein de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Roissy-CDG, pour le Val d'Oise.

Notre proposition : Soutenir les propositions favorisant la préservation de notre cadre de vie, de notre environnement et de notre santé.

L'implication de tous, habitants, élus, communes concernées, associations, sera déterminante.

Nous solliciterons régulièrement Mr le Maire sur les actions envisagées.

Un Avenir Pour Ézanville
Yves Kerscaven et Christine Leroux

RETOUR SUR...

Hommage à Samuel Paty dans les écoles de la Ville



Cérémonie du 11 novembre



CARNET

SEPTEMBRE

Décès

Violette MAZURIER

OCTOBRE

Naissances

Charline Brun Akin, Cataleya Modi-Soué.

Décès

Mohammed Maatoug, Christiane Cagnard, Abdelouahab Hammad, Maria-Candida Penascais Lopes.

NOVEMBRE

Naissances

Ishaq Boukhizou, Ayzin Coban, Sabrina Van Bunderen, Josette Louvard, Maria de Lurdes Bernardes Rodrigues, Odette Frouard, Eliane Molina, Isaac Biscot, Léandre Brenelière, Kluhoé Tsouba.

Décès

Alice Prévost, Thérèse-Marguerite Bethout, Archaloyce Balassanian.

EN BREF ...

PROLONGATION DU PORT DU MASQUE

Suite à l'arrêté préfectoral n°2020-961, prolongeant l'obligation du port du masque pour les personnes de 11 ans et plus dans tout l'espace public de certaines communes de moins de 10 000 habitants, dont fait partie Ézanville, le port du masque reste donc obligatoire dans toute la ville entre 6 h et 21 h, jusqu'au 16 février 2021 inclus.



Modification des horaires de la Mairie

Dès 2021 la mairie ne sera plus ouverte le samedi. En revanche, elle sera désormais ouverte les lundis matins et proposera des permanences nocturnes tous les jeudis jusqu'à 19 h.

Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée les samedis 19 et 26 décembre 2020.

Marché: à partir du 5 décembre, transfert des commerçants vers St Brice

Faute d'accord entre les propriétaires des lieux et les commerçants du marché d'Ézanville, ces derniers assureront la continuité de leurs ventes à Saint-Brice-sous-Forêt. Ce marché se tient le vendredi et le dimanche matin, place Gallieni, dans la halle à proximité de l'église.

Coupages d'électricité

Suite à des travaux de la part d'ENEDIS, des coupures d'électricité seront susceptibles de se produire le mardi 15 décembre entre 8 h et 17 h.

Fermeture de la trésorerie d'Ézanville

À compter du 31 décembre 2020, la Trésorerie d'Ézanville sera fermée. La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), la ville d'Ézanville et toutes les communes qui en sont membres, disposeront à partir du 1^{er} janvier 2021, d'un même Conseiller aux décideurs locaux (CDL) et relèveront d'un seul Service de Gestion Comptable (SGC) qui seront installés à Montmorency.

Par ailleurs, les usagers pourront régler très prochainement leurs impôts, amendes, produits locaux, hospitaliers etc. auprès d'un buraliste d'Ézanville, et ceci dans des conditions facilitées compte tenu de l'amplitude horaire d'ouverture de ce type de commerce.

Retour de la zone bleue place de la Mairie

Suspendue depuis quelques mois, la zone bleue du parking place de la Mairie est de nouveau appliquée depuis le lundi 23 novembre.

Pensez à vos disques de stationnement!

Rappel: 1 h 30 maximum de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, du lundi au samedi.

Attention aux faux éboueurs

Nous vous informons également que le contrat qui nous lie le SIGIDURS à ses différents prestataires de collecte interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de sanctions.

Si vous êtes confrontés à cette situation, appelez immédiatement le numéro vert du Sigidurs (0800 735 736) afin de le signaler.

Plan Grand Froid

Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid. Il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile). Si vous repérez une personne en difficulté, un numéro vert à est à votre disposition 24 h/24 et 7j/7, le 115. Vous pouvez aussi contacter le Centre Communal d'Action Sociale d'Ézanville (CCAS) au 01 39 35 44 97.

TPE/PME: Fonds résilience

En cette période de crise sanitaire, la Région Île-de-France, la Banque des Territoires, le département du Val d'Oise et la communauté d'agglomération de Plaine Vallée ont mis en place une avance remboursable (prêt à taux 0 %) pour permettre ainsi la relance de l'activité économique de manière pérenne. Elles souhaitent ainsi soutenir la relance de l'activité des TPE/PME et bien entendu les petits commerces sont concernés.

Pour plus d'infos: www.eco-plainevallee.fr/ ou 01 30 10 90 40.